

[Français]

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais participer à ce débat, étant donné que j'ai eu le bon plaisir d'offrir ma collaboration au comité de l'agriculture depuis près de trois ans. J'ai lu attentivement la motion qui a été présentée aujourd'hui, et j'ai eu l'occasion d'écouter quelques discours.

La motion se lit en partie ainsi:

... condamne la politique agricole du gouvernement qui a fait baisser sérieusement le revenu des cultivateurs de l'Ouest et qui menace l'avenir de l'ensemble de la collectivité rurale du Canada...

Il est très facile de blâmer le gouvernement, mais, en toute objectivité, il est nécessaire d'être de vrais participants et de faire certaines suggestions.

Je ne suis pas de ceux qui croient que la politique du gouvernement est la seule responsable des difficultés que connaissent présentement les producteurs de l'Ouest. Le fait de réclamer le versement, sans aucune condition, d'une somme de 100 millions de dollars est, à mon avis, inacceptable, compte tenu du fait qu'il faut reconnaître, je pense bien, que les débouchés que nous avons, il y a quelques années, pour la vente du blé sont aujourd'hui disparus et que certains clients sont devenus des concurrents.

Il faut quand même reconnaître ces choses, et j'ai eu le plaisir tantôt d'écouter l'honorable ministre responsable de la Commission canadienne du blé, qui a, dans la mesure du possible, parlé des formules que le gouvernement a essayé d'appliquer depuis trois ans.

Certaines accusations lancées de part et d'autre ont été repoussées, mais comme l'a aussi dit le chef du Crédit social (M. Caouette), je ne suis pas très favorable à ce que 100 millions de dollars soient accordés uniquement aux producteurs de l'Ouest.

Nous savons fort bien qu'il n'y a pas que les producteurs de l'Ouest qui connaissent des difficultés. Ces 100 millions de dollars seraient sûrement bienvenus, compte tenu de l'élection provinciale en Saskatchewan. Des plus méchants que moi diraient que cela sent la politique à plein nez, mais je n'ose pas me faire le parrain d'une telle accusation.

Je voudrais peut-être attacher beaucoup d'importance au temps consacré depuis mon élection à la Chambre, à la politique agricole qui touche particulièrement l'Ouest. Cela m'a fait connaître les difficultés auxquelles les producteurs se heurtent, mais est-ce que nous devons accuser uniquement le gouvernement d'être responsable de ces difficultés? Je pense être plus objectif et plus honnête que cela, et je n'accuserai sûrement pas uniquement le gouvernement. Comme je l'ai dit tantôt, étant donné certaines circonstances, il a été plus facile de vendre notre blé, mais nous savons fort bien qu'aujourd'hui, d'autres pays nous font concurrence.

Mais je crois aussi que même si cette motion dit que le revenu des producteurs a baissé, il aurait été souhaitable que nous soyons plus pratiques, à la Chambre, en limitant certains débats, afin d'épargner du temps. Nous pourrions plus rapidement assurer ces producteurs de certaines subventions.

Je voudrais citer un exemple. Nous aurions pu améliorer facilement le revenu de certains groupes de producteurs non seulement de l'Ouest du Canada, mais aussi de l'Est...

[M. Gleave.]

**M. Joseph-Philippe Guay (Saint-Boniface):** Monsieur l'Orateur,...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je m'excuse auprès de l'honorable député de Joliette, mais l'honorable député de Saint-Boniface invoque le Règlement.

**M. Guay (Saint-Boniface):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais porter à votre attention le fait que ceux qui ont proposé la motion que nous étudions présentement, c'est-à-dire les membres du Nouveau parti démocratique, sont tous absents de la Chambre.

**M. l'Orateur:** L'honorable député de Joliette a la parole.

**M. La Salle:** Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable député de Saint-Boniface de la remarque qu'il vient de faire. Il semble que son intervention aura été utile, parce que, déjà, nous voyons entrer un député du Nouveau parti démocratique à la Chambre.

Je disais, monsieur l'Orateur, qu'une question d'argent est à la base de toute politique, mais, malheureusement, la simple question de politique existe aussi. Accorder aux producteurs de l'Ouest une subvention de 100 millions de dollars, serait-ce une solution temporaire? A mon avis, le gouvernement a la responsabilité d'établir une politique à long terme, et la mesure que nous étudions présentement, qui vise à réclamer ces 100 millions de dollars, est quand même acceptable, compte tenu du fait qu'elle tend aussi à demander le respect de certaines conditions. Je ne crois pas que le gouvernement puisse, délibérément, donner 100 millions de dollars à une catégorie de personnes, à cause des difficultés qu'elles connaissent. J'imagine bien que, demain matin, le gouvernement ferait face à d'autres demandes de subventions de ce genre.

Je voudrais porter une attention particulière au temps que nous consacrons à l'étude de diverses mesures, et plus particulièrement à celle que nous étudions présentement.

• (3.30 p.m.)

Je disais que nous aurions pu accroître le revenu des agriculteurs non seulement dans l'Ouest du pays, mais aussi dans l'Est, si nous avons été peut-être un peu plus pratiques à propos du projet de loi C-176. La motion traite du revenu de l'agriculteur. Je sais qu'il existe beaucoup d'opposition à ce sujet et, depuis plus d'un an, nous attendons encore. L'adoption de ce bill améliorerait, dans une certaine mesure, le revenu des producteurs de l'Ouest. Je crois que le gouvernement a fait un effort louable depuis un an. Nous avons fait trop de «politicaillerie» à l'égard de ce projet de loi au lieu d'insister davantage, par exemple, sur le mandat que nous avons à la Chambre.

Nous aurions pu, dans un temps relativement court, améliorer le revenu de certains producteurs, par exemple, en présentant un projet de loi assurant la distribution de nos produits et l'établissement de certains prix moyens qui auraient touché l'agriculteur directement. Mais, au contraire, nous avons dépensé beaucoup de temps à la Chambre pour nous opposer aux mesures proposées, car nous craignons trop le contrôle. Je crois que le contrôle est devenu nécessaire, si nous parlons de planification...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable député à ce moment-ci, mais je crois devoir lui